

Objet : Appel d'offres international N°AO 08/2026 portant sur la sélection d'un prestataire pour les contrats d'assurance collective du personnel de l'OIF

Question/Réponse

Question 1 : Expérience historique

a) Effectifs Santé

Dans le fichier « Effectif 2021-2025 », les effectifs ne sont pas ventilés entre les régimes 1er EUR et Complémentaire. Sur la base des données fournies, nous estimons que la répartition actuelle figurant dans le fichier n'est probablement pas applicable aux années historiques. Pourriez-vous fournir cette ventilation pour chacune des années 2021 à 2025 ?

[Voir réponse dans les documents « Questions réponses n° 4 »](#)

b) Prévoyance et Chômage

Afin de pouvoir tarifier les garanties Prévoyance et Chômage, nous aurions également besoin, pour les années 2021 à 2025 (en cohérence avec les données de sinistralité communiquées), des informations suivantes :

- le nombre de personnes couvertes ;
- les capitaux assurés correspondants.

Ces données devraient également être ventilées entre les régimes 1^{er} EUR et Complémentaire.

[Voir réponse dans les documents « Questions réponses n° 4 »](#)

Question 2 : Données de recensement

Dans le fichier des assurés principaux, afin de calculer les prestations par personne, pourriez-vous ajouter les informations suivantes :

- si le membre du personnel a un conjoint ;
- le nombre d'enfants à charge.

[Voir réponse dans les documents « Questions réponses n° 4 »](#)

Question 3 : Traitement net

Dans le fichier de recensement, le Traitement de base mensuel est communiqué. Cependant, certaines prestations semblent être liées au Traitement net. Pourriez-vous également communiquer cette information ?

Question 4 : Traitement de base et Traitement de référence

Pouvez-vous confirmer si le Traitement de base correspond au Traitement de référence ?

[Voir réponse dans les documents « Questions réponses n° 4 »](#)

Question 5 : Salaire Journalier de Référence (SJR)

Pouvez-vous communiquer le Salaire Journalier de Référence (SJR) ? Est-il identique au Traitement de référence ? Dans le cadre de la garantie Chômage, le SJR utilisé est-il le même montant que celui utilisé pour les autres calculs de prestations ?

Question 6 : Formulaire financier

Pour compléter le formulaire financier, devons-nous utiliser le fichier des assurés principaux pour renseigner :

- le Nombre de salariés ;
- le Traitement de base annuel ?

[Voir réponse dans les documents « Questions réponses n° 4 »](#)

Question 7 : Il y a deux catégories de personnes assurées :

- **Pour la catégorie 1 :** est-il possible d'avoir les effectifs totaux, les effectifs voyageurs, les destinations principales ?

[Les soumissionnaires doivent se tenir strictement aux informations données.](#)

- **Pour la catégorie 2 :**
 - D'après la démographie « AO O8 2026_Démographie_assurés principaux », les salariés ayant l'assistance rapatriement sont uniquement des expatriés. Est-ce que cela est correct ? (Ils sont 121)
 - Est-il possible d'avoir les pays d'origine des expatriés et le statut familial ?

[Les soumissionnaires doivent se tenir strictement aux informations données. Vous pouvez vous référer à la démographie 1^{er} euro pour des projections sur les pays d'origine et le statut familial.](#)

Question 8 : Il y a deux catégories de personnes assurées :

Le document "mandat attestant de la constitution d'une entreprise commune ou d'un consortium" s'applique-t-il si une offre est soumise à l'OIF avec (Doc Clauses générales p.5/6 et 8):

- Lot 1 : 1 assureur et un délégataire de gestion (pour une partie des prestations)
[OUI](#)
- Lot 2 : 1 assureur et un délégataire (assistant)
[OUI](#)

Question 9 : Chômage

Si auto-assuré :

- Disponibilité d'un fond de roulement ou accès à leur RIB pour prélèvement?
- Frais bancaires à la charge d'OIF si auto assuré ? OIF doit valider les dossiers avant paiement ?
- Liste des documents exigés par l'OIF ?
- si auto-assuré, l'OIF porte le risque et veille à la disponibilité des fonds.

Merci de vous référer notamment au point 3 en page 6 de la l'Annexe 3 Fiche Réponse Technique. Les soumissionnaires doivent se tenir strictement aux informations données.

Question 10 : Assistance Rapatriement

Dans le census nous avons la garantie Assistance que sur le personnel couvert au 1er euro. Or, dans l'AO, il est également prévu de couvrir les voyageurs en mission. Serait-il possible d'avoir le détail ou la liste des voyageurs ?

Les soumissionnaires doivent se tenir strictement aux informations données.